

Centre Hospitalier de Valenciennes



Valenciennes, le 06/10/2022

Le CH de Valenciennes et le FIPHFP poursuivent leur collaboration en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap

Ce mercredi 5 octobre 2022, une convention de partenariat a été signée entre le Centre Hospitalier de Valenciennes et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Cette convention vient prolonger un partenariat qui a démarré en 2018 et qui aura permis au CH de Valenciennes de structurer sa politique handicap, de renforcer ses objectifs et de mobiliser d'importants moyens afin de favoriser l'accueil et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cette nouvelle contractualisation, qui s'étend sur 3 années, entend poursuivre l'engagement de l'hôpital en allant au-delà de ses obligations réglementaires. Elle s'articule autour de 3 grands axes :

1. Accompagner au maintien dans l'emploi des agents hospitaliers grâce à l'appui de ses équipes pluridisciplinaires (DRH, Référénts Handicap, Service de santé au travail, Assistantes Sociales du personnel, etc.) et à l'expertise de ses partenaires spécialisés (Cap Emploi, FHF, Handipacte, Prestataires P.A.S., etc.). L'objectif étant de répondre aux besoins et aux difficultés de chacun par le déploiement d'outils adaptés : études ergonomiques, aides techniques ou humaines, accompagnement au reclassement ou à la reconversion le cas échéant.
 2. Favoriser l'insertion de personnes en situation de handicap, que ce soit par la voie de recrutement via notamment le contrat d'apprentissage ou par l'immersion professionnelle afin de permettre aux étudiants et demandeurs d'emploi de découvrir les nombreux métiers du CH de Valenciennes ou de valider un projet professionnel.
 3. Informer et accompagner les équipes en multipliant les actions de communication et de sensibilisation, que ce soit à travers l'organisation d'événements internes ou la participation à des actions au niveau national (Duoday, Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées) et local (Printemps du Handicap...).
- L'établissement s'engage également à professionnaliser son personnel d'encadrement par l'intermédiaire d'un parcours de formation sur-mesure, élaboré conjointement entre l'hôpital et un organisme de formation spécialisé dans le Handicap.

Ces nouveaux engagements s'inscrivent donc pleinement dans la politique RSE du CH de Valenciennes et viennent asseoir davantage les valeurs d'inclusion, d'égalité et de diversité qui y sont portées.

Chiffres clés :

Budget alloué à la convention 2021 – 2024 : 942 349 €

Taux d'emploi DOETH 2022 (sur effectifs 2021) : 5,73 %

Apprentis Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi : 3

Agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi accompagnés* en 2021 : 92

* Etudes ergonomiques, aménagements de poste, conseil en évolution/reconversion professionnelle, etc.

Contact presse :

Lilian Colaye

03 27 14 34 55



CENTRE HOSPITALIER
DE VALENCIENNES

Centre Hospitalier de Valenciennes
Avenue Désandrouin - CS 50479
59322 Valenciennes Cedex
03 27 14 33 33 / www.ch-valenciennes.fr

